

Ouverture de **séance**

François **Pérol**

Président du conseil d'administration de Natixis

Documents mis à disposition des actionnaires (1/2)

Insertions publiées au **B.A.L.O.** les 13 avril et 9 mai 2016 ;

Insertion publiée dans **LES PETITES AFFICHES** 9 mai 2016 ;

Insertions publiées dans **LES ÉCHOS** du 13 avril et 9 mai 2016 ;

Insertions publiées dans **LE REVENU** du 15 avril et 13 mai 2016 ;

Brochure de convocation et copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires le 2 mai 2016 ;

Copie des lettres adressées aux commissaires aux comptes et aux représentants du comité d'entreprise le 9 mai 2016, et des avis de réception ;

Document de référence 2015 ;

Comptes annuels, tableau des affectations du résultat, comptes consolidés ;

Compte-rendu des opérations sociales durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;

Rapport du conseil d'administration ;

Rapport du président du conseil d'administration ;

Rapports des commissaires aux comptes ;

Liste des administrateurs et de leurs fonctions dans d'autres sociétés ;

Renseignements sur les administrateurs dont la ratification des cooptations est inscrite à l'ordre du jour ;

Documents mis à disposition des actionnaires (2/2)

Montant des honoraires versés aux commissaires aux comptes ;

Texte des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration ;

Texte des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration et tous tableaux et annexes visés par la loi ;

Brochure de convocation adressée aux actionnaires ;

Dernier bilan social de l'entreprise accompagné de l'avis du Comité Central d'Entreprise ;

Rapport sur les rémunérations au titre de l'exercice 2015 des collaborateurs dont les activités professionnelles ont une incidence significative sur le profil de risque de Natixis (« population régulée » ou « personnels identifiés ») ;

Montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes, des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées ;

Montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes, des sommes ouvrant droit aux déductions fiscales visées à l'article 238bis du CGI et liste des actions nominatives de parrainage et de mécénat ;

Statuts ;

Pouvoirs des actionnaires représentés, formulaires de vote par correspondance, certificats des intermédiaires habilités ;

Feuille de présence certifiée par le bureau (déposée avant le vote des résolutions).

Ordre du jour - assemblée générale mixte

Approbation des comptes sociaux et consolidés
de l'exercice 2015 ;

Affectation du résultat ;

Approbation des conventions et engagements réglementés ;

Avis consultatif sur les éléments des rémunérations dues ou attribuées au titre de l'exercice 2015 aux dirigeants mandataires sociaux François Pérol et Laurent Mignon ;

Approbation de l'enveloppe globale des rémunérations versées aux personnes dont l'activité a un impact sur le profil de risque de l'entreprise (« population régulée » ou « personnels identifiés ») durant l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;

Ratification des cooptations de deux administrateurs ;

Renouvellement des mandats de trois administrateurs ;

**Renouvellement / Nomination de commissaires
aux comptes ;**

**Intervention de la Société sur le marché de ses propres
actions ;**

**Attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires
sociaux de Natixis et des sociétés liées ;**

Pouvoirs pour les formalités.

Programme de l'assemblée

Communication avec les actionnaires de Natixis

Évocation du contexte économique

Présentation du plan stratégique de Natixis « New Frontier » et de ses métiers

Résultats 2015, dividende, structure financière, résultats du 1^{er} trimestre 2016

Point sur la gouvernance : conseil d'administration et comités spécialisés

Point sur les travaux du comité des rémunérations

Rapports des commissaires aux comptes

Présentation des résolutions

Questions des actionnaires

Vote des résolutions

Conclusion

Relations avec les actionnaires de Natixis

www.natixis.com

Toutes les informations
(rendez-vous et publications)

The screenshot shows the 'Espace Actionnaires individuels' page on the Natixis website. The page is titled 'Espace Actionnaires individuels' and includes a navigation menu with 'Accueil', 'COMMUNICATION FINANCIÈRE', and 'Espace Actionnaires individuels'. The main content area is divided into several sections: 'Actualités' with a list of recent events (e.g., '02-05-2016 - Assemblée générale du 24 mai 2016 - Vote par Internet'), 'Club des actionnaires' with a link to 'LE CLUB DES ACTIONNAIRES DE NATIXIS', 'Comité Consultatif des Actionnaires' with a list of members and documents, and 'Publications' with a link to 'Memento de l'actionnaire'. There are also icons for accessibility and a 'Questions/Réponses' section at the bottom.

Téléphone

0 800 41 41 41 **Service & appel gratuits**

Internet

actionnaires@natixis.com

Courrier

Natixis

**Relations actionnaires individuels
BP4**

75060 Paris Cedex 02

Club des actionnaires

Ouvert à partir d'une action

**Comité consultatif
des actionnaires de Natixis**

Préparation de l'assemblée

Dématérialisation de l'envoi de la brochure de convocation

En 2016, campagne jumelée avec l'Institut Gustave Roussy

3 € reversés pour chaque accord d'actionnaire au nominatif

Au total, **38 % des actionnaires au nominatif ont accepté.**

Vote préalable par Internet à l'assemblée (VPI)

Ouvert du 2 mai au 23 mai 2016
15 heures

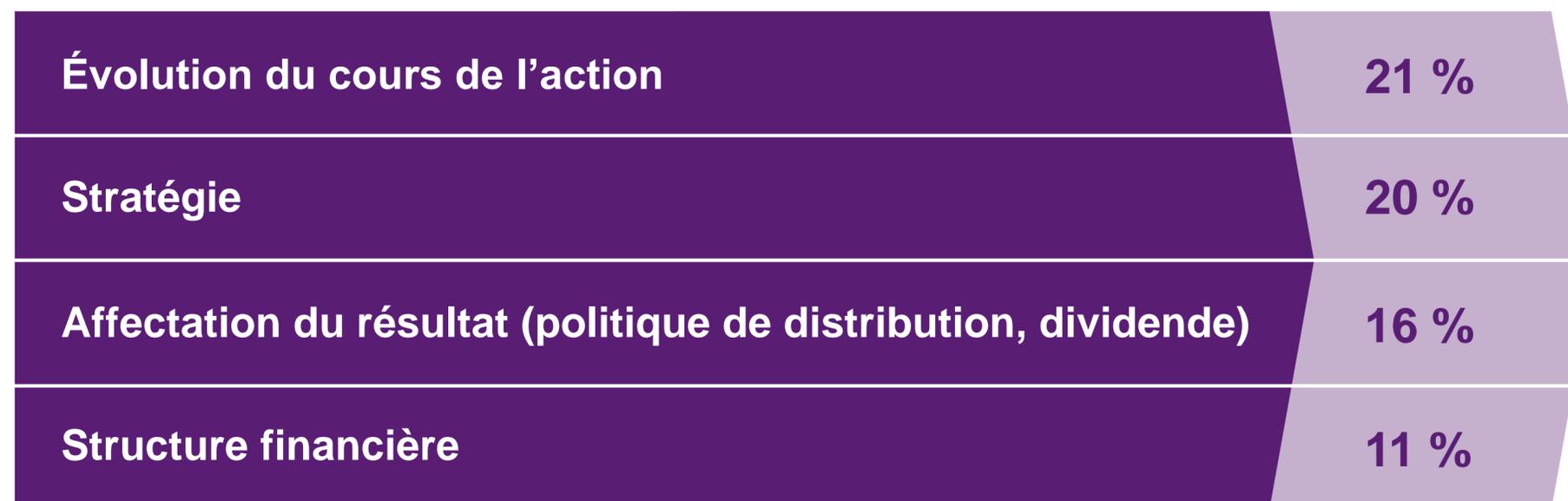
Pour la première fois,
9 209 actionnaires ont voté par le VPI,
soit 156 959 888 voix

Consultation préalable des actionnaires de Natixis

Consultation sur le site Internet de Natixis pendant 3 semaines

Près de 200 réponses

4 thèmes principaux se dégagent à 68 %



Résultats, structure financière et plan stratégique

Laurent **Mignon**

Directeur Général de Natixis

Sommaire

1
**Résultats
et structure
financière**

2
Avancées
stratégiques
New Frontier

Renforcement de la rentabilité en 2015 grâce à la pertinence du modèle Asset Light

<i>Pro forma et hors éléments exceptionnels¹ - en M€</i>	2015	2014	2015 vs 2014
Produit net bancaire	8 565	7 743	11 %
<i>dont métiers cœurs</i>	7 878	7 011	12 %
Charges	- 5 912	- 5 395	10 %
Résultat brut d'exploitation	2 653	2 348	13 %
Coût du risque	- 261	- 300	- 13 %
Résultat avant impôt	2 437	2 091	17 %
Impôt	- 935	- 741	26 %
Intérêts minoritaires	- 158	- 76	109 %
Résultat net – pdg	1 344	1 275	5 %
ROTE	9,8 %	9,4 %	
Éléments exceptionnels et GAPC	0	- 139	
Résultat net – pdg – publié	1 344	1 136	18 %

Croissance
de
12 %
du PNB
des métiers
cœurs en 2015
vs 2014

(1) Voir note méthodologique de la présentation des comptes annuels du 10 février 2016

Progression marquée des revenus de tous les métiers de l'Épargne

ÉPARGNE

en M€	2015	2015 vs 2014	2015 vs 2014 Change constant
Produit net bancaire	3 515	25 %	13 %
<i>dont Gestion d'actifs</i>	2 755	29 %	13 %
<i>dont Assurances</i>	584	10 %	
<i>dont Banque privée</i>	145	13 %	
Charges	- 2 376	19 %	8 %
Résultat brut d'exploitation	1 139	39 %	26 %
Coût du risque	4	- 29 %	
Résultat avant impôt	1 157	41 %	28 %
ROE après impôt ¹	15,8 %	+ 0,8 pp	

(1) Voir note méthodologique de la présentation des comptes annuels du 10 février 2016

Gestion d'actifs

Collecte nette record en 2015 de 33 Md€

Actifs gérés : **801 Md€** fin 2015

Assurances

Montant des actifs gérés en assurance-vie : 44,1 Md€ à fin 2015, en hausse de 5 % sur un an

Hausse des primes émises en non-vie :

- ✓ **Assurance dommages + 11 %**
- ✓ **Prévoyances et Assurance des Emprunteurs + 12 %**

801 Md€

d'actifs
sous gestion
fin 2015

ROE

15,8 %

Hausse de

80 pb

en 2015

Bonne résistance en 2015 malgré un contexte difficile au second semestre

BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE

Données présentées hors éléments exceptionnels¹

<i>en M€</i>	2015	2015 vs 2014
Produit net bancaire	3 056	5 %
Charges	- 1 861	9 %
Résultat brut d'exploitation	1 194	- 1 %
Coût du risque	- 198	7 %
Résultat avant impôt	1 023	- 2 %
ROE après impôt ¹	9,2 %	+ 0,2 pp

(1) Voir note méthodologique de la présentation des comptes annuels du 10 février 2016

Hausse de **21 %** des revenus des plateformes internationales sur un an

Production nouvelle de **30 Md€** dans les Financements structurés

Forte croissance des Dérivés actions (**PNB + 44 %**)

Poursuite de la maîtrise des RWA : **- 4 %** sur un an à fin 2015

Stratégie O2D : poursuite de l'amélioration de la rentabilité des RWA

La chute des prix du pétrole et du gaz ne remet pas en cause notre objectif de coût du risque

Scénario de stress sévère mené début 2016 sur les producteurs indépendants avec des prix de 20 \$ sur 2016, 25 \$ sur 2017, 30 \$ sur 2018

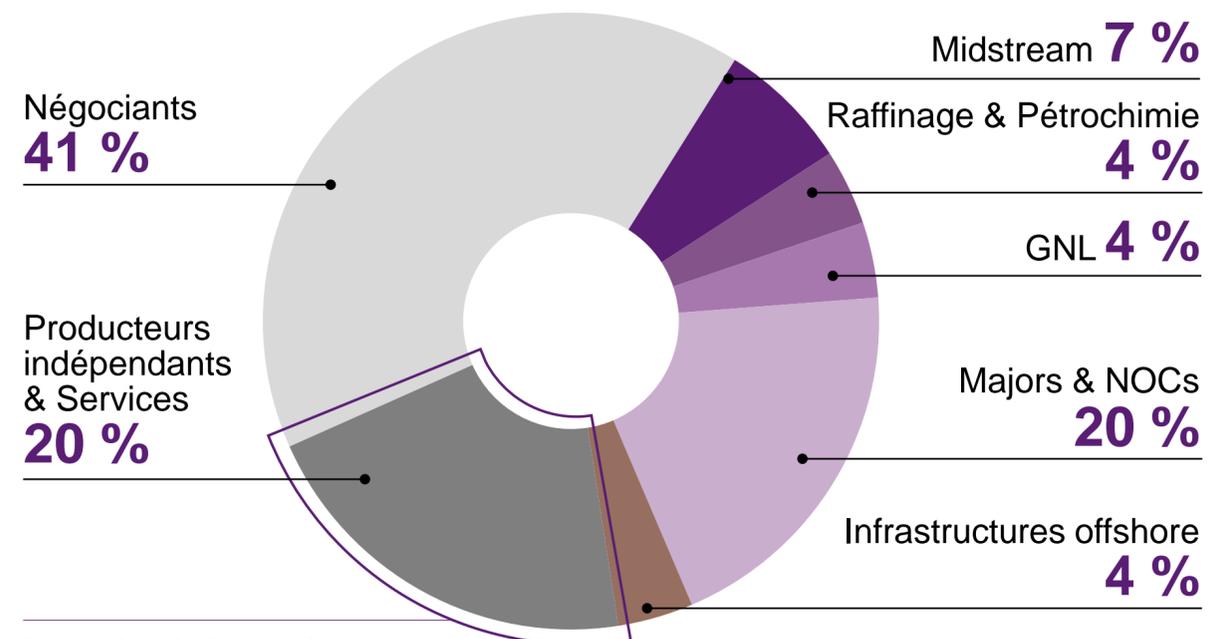
Résultats

Environ 250 M\$ de montants de prêts non couverts par la valeur des réserves prouvées au cours des 3 prochaines années, pouvant entraîner un certain nombre de restructurations et donc potentiellement des provisions réparties sur 3 ans

Conclusion

Même dans ce scénario extrême, **ce coût du risque potentiel supplémentaire est compatible avec notre guidance de coût du risque de 30/35pb**

Ventilation des 12,1 Md€ d'EAD au 31/12/15 par type de contreparties chez SAF¹



Capacité d'absorption de la baisse des prix plus limitée

(1) Données métiers

Confirmation d'un coût du risque moyenne de cycle de **30/35 pb** sur la durée du plan New Frontier

Très bonnes performances des financements spécialisés en 2015

SFS

en M€	2015	2015 vs 2014
Produit net bancaire	1 308	3 %
<i>Financements spécialisés</i>	792	7 %
<i>Services financiers</i>	516	- 1 %
Charges	- 848	2 %
Résultat brut d'exploitation	460	6 %
Coût du risque	- 58	- 23 %
Résultat avant impôt	401	7 %
ROE après impôt ¹	15,5 %	+ 1,0 pp

(1) Voir note méthodologique de la présentation des comptes annuels du 10 février 2016

Cautions et garanties

Revenus en croissance de **20 %** en 2015 vs. 2014
Primes émises en hausse de **57 %** en 2015 vs. 2014

Affacturation

Progression du CA affacturé de **19 %** en 2015
auprès des clients de Natixis

Crédit-bail

Production nouvelle très dynamique sur l'année
(+ **16 %**)

Ingénierie sociale

Croissance de **10 %** sur un an des encours moyens
gérés à **25 Md€**

Paiements

Hausse du nombre de transactions monétiques
de **5 %** et du parc de cartes de **3 %** en 2015

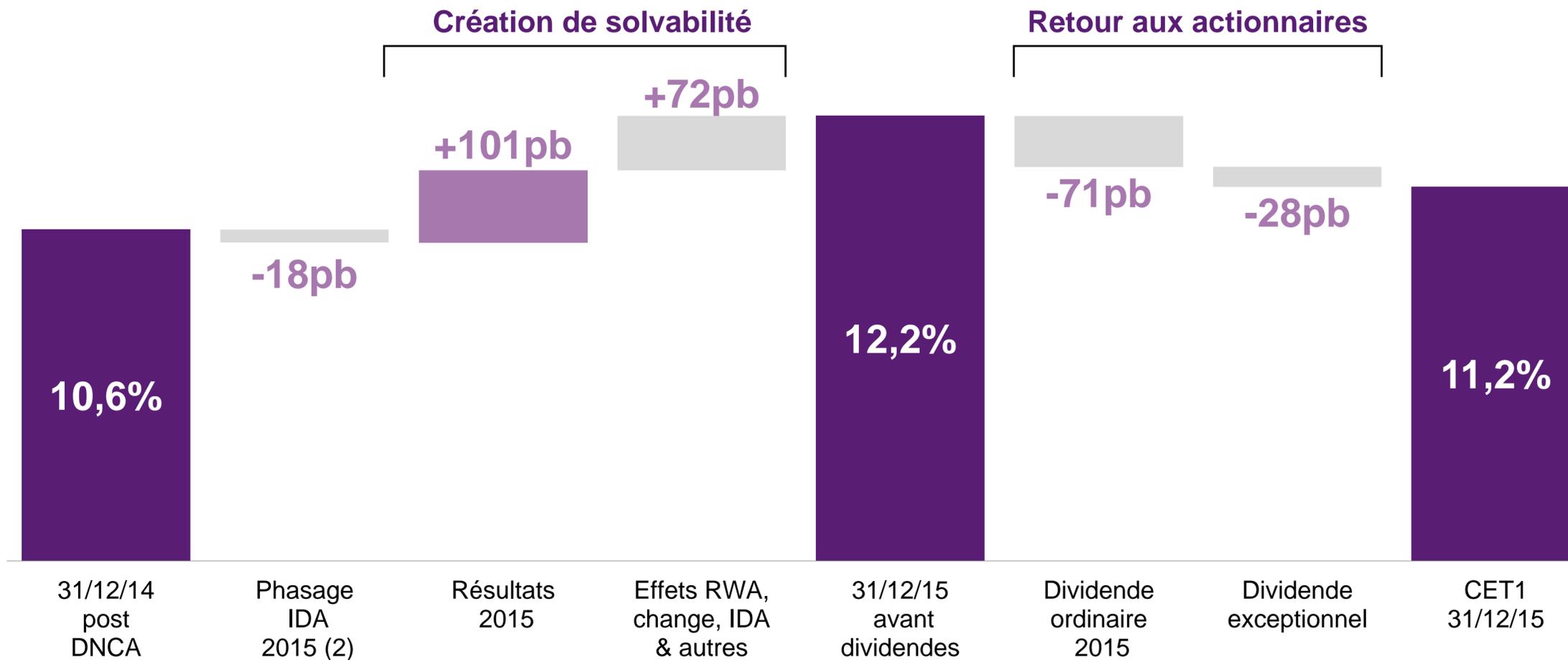
ROE 2015

15,5 %

Hausse de

100 pb
en 2015

Ratio CET1¹ de 12,2 % au 31 décembre 2015 avant dividendes



Une structure financière
renforcée
en 2015,
très nettement
supérieure
à l'exigence
réglementaire

(1) Sur la base des règles CRR-CRD4 publiées le 26 juin 2013, y compris compromis danois – sans mesures transitoires - sauf IDA sur pertes reportables
(2) Déduction de 10 % du stock des IDA sur pertes reportables au 01/01/2015 dans le cadre des mesures transitoires

La politique de dividende est confirmée

En M€

1 253¹



Intérêts sur TSS
(net)
56

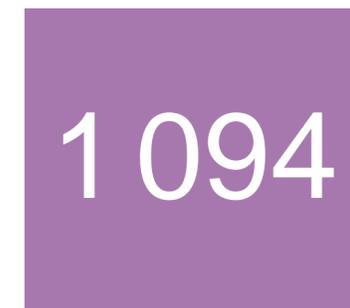
Résultat net
part du groupe



Résultat net attribuable
aux actionnaires



Taux de distribution
de 91 %
(vs 87 % pour 2014)



0,35 €
par action

Résultat distribué

Date de détachement :

27 mai 2016

Paiement :

31 mai 2016

Impôts prélevés à la source
pour les personnes physiques
résidant fiscalement en France

Prélèvement non libératoire
au titre d'acompte d'impôt sur
le revenu (sauf exception) :

21 %

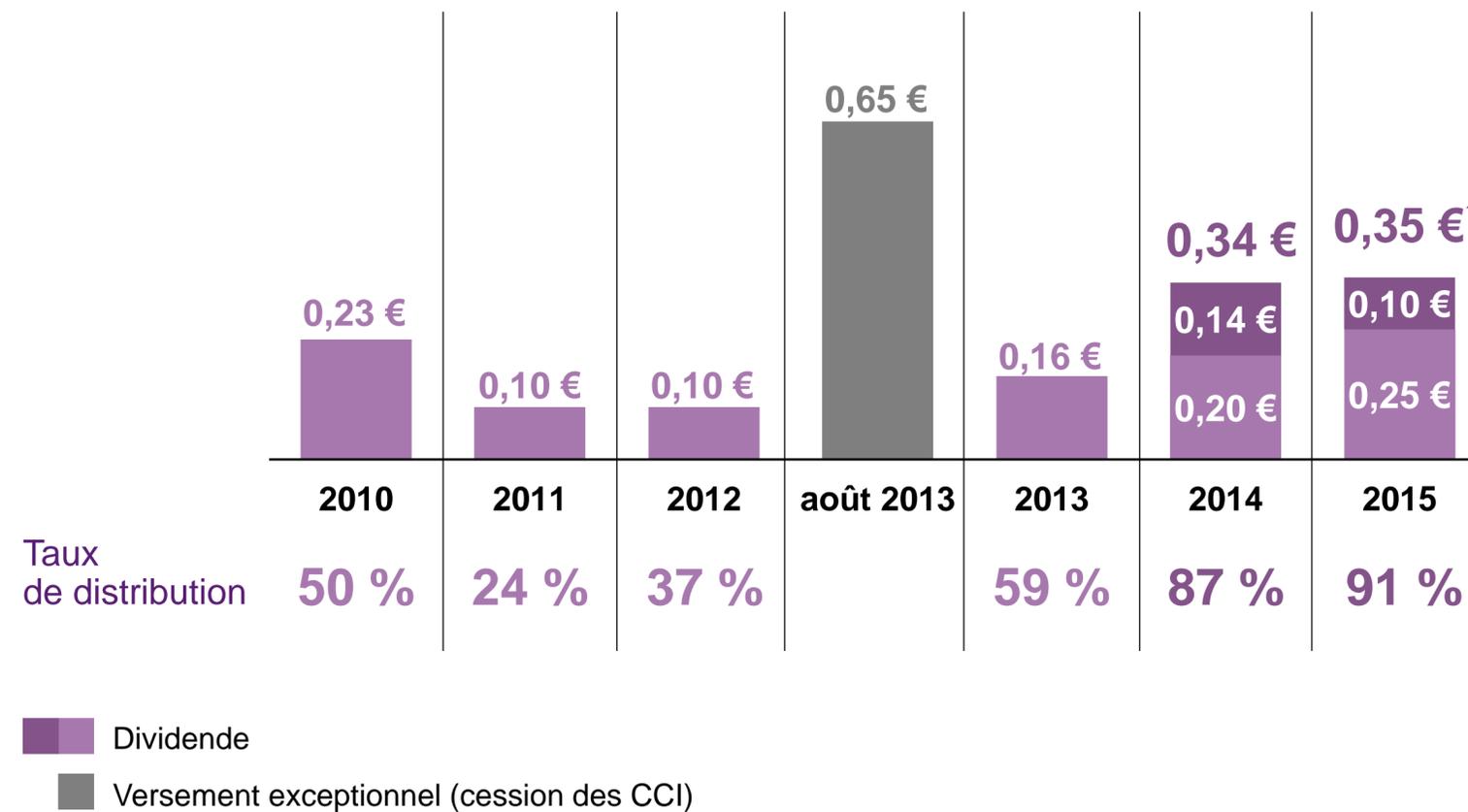
Prélèvements sociaux :

15,5 %

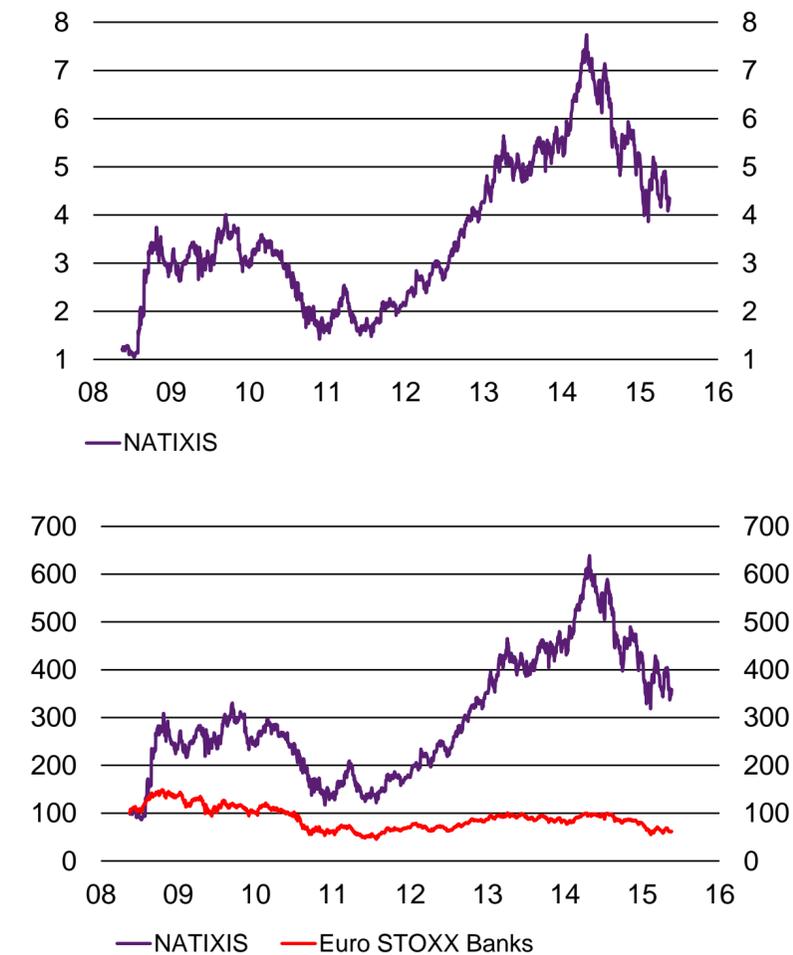
(1) Hors réévaluation de la dette senior propre.

Une création de valeur durable pour les actionnaires

Dividende par action



Évolution de la cotation du titre Natixis



Politique
de distribution
de dividende
≥ 50 %
confirmée

(1) Proposition soumise à l'assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2016

Les banques les plus rentables pour leurs actionnaires entre 2011 et 2015¹

Rang	Sociétés	Pays	Taux de rentabilité moyen annuel ² (en %)	Capitalisation boursière (en Mds\$)
1	Kotak Mahindra Bank	Inde	26,1	19,9
2	FirstRand	Afrique du Sud	22,6	15,4
3	First Gulf Bank	Emirats Arabes Unis	21,4	15,5
4	Swedbank	Suède	20,5	24,5
5	KBC Group	Belgique	19,4	26,2
6	Bank Rakyat Indonésie	Indonésie	19,3	20,4
7	HDFC Bank	Inde	19,1	41,3
8	Shangai Pudong Development bank	Chine	19,0	52,5
9	Natixis	France	17,5	17,7
10	Commonwealth Bank of Australia	Australie	17,5	106,1

Source : S&P Capital IQ ; annual reports, Boston Consulting Group analysis

(1) Sur un échantillon de 87 banques dont la capitalisation est supérieure à 15 Mds\$ au 31/12/2015

(2) Combinaison du prix de l'action et du rendement des dividendes sur une période donnée

Résultat du 1^{er} trimestre 2016

<i>Pro forma et hors éléments non-opérationnels¹ - en M€</i>	1T16	1T15	1T16 vs 1T15
Produit net bancaire	2 083	2 149	-3 %
<i>dont métiers cœurs</i>	1 949	1 953	stable
Charges	-1 605	-1 553	3 %
Résultat brut d'exploitation	478	596	-20 %
Coût du risque	-88	-78	14 %
Résultat avant impôt	427	527	-19 %
Impôt	-179	-225	-20 %
Intérêts minoritaires	-34	-42	-19 %
Résultat net – pdg	213	260	-18 %
Retraitement de l'impact IFRIC 21	98	77	27 %
Résultat net – pdg – hors impact IFRIC	311	337	-8 %
ROTE hors impact IFRIC 21	9,1 %	9,8 %	
Éléments non-opérationnels	-13	27	
Réintégration de l'impact IFRIC 21	-98	-77	
Résultat net – pdg – publié	200	287	-30 %

Revenus
des métiers cœurs

1,9 Md€

Capacité
bénéficiaire

311 M€

(1) Voir note méthodologique de la présentation des comptes trimestriels du 10 mai 2016

Sommaire

1

Résultats
et structure
financière

2

Avancées
stratégiques
New Frontier

Une année 2015 à forte croissance et à rentabilité élevée

ÉPARGNE

Gestion d'actifs

61 Md€ de collecte nette en 2 ans pour un objectif 2014-2017 de **75 Md€**

Hausse des marges notamment grâce aux stratégies « Alternatives » en Europe

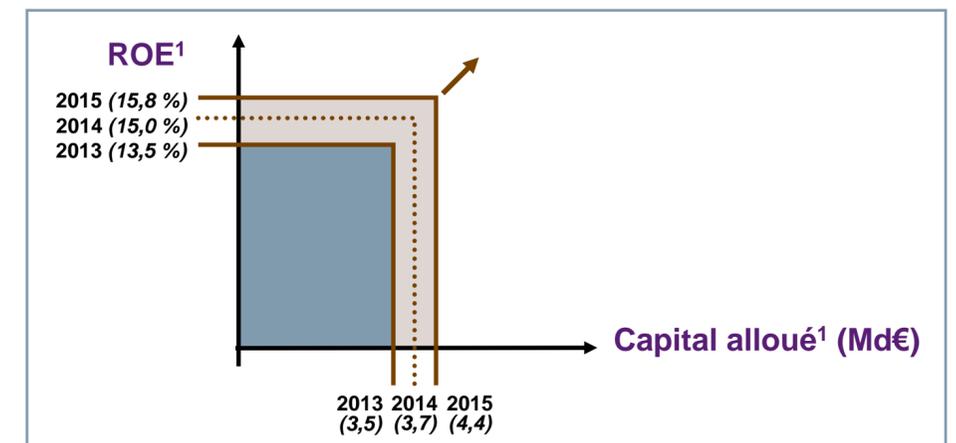
Assurances

Progression du PNB de **10 %** vs. 2014

Potentiel total de hausse des encours en assurance-vie avec les 2 réseaux de plus de **50 Md€** entre 2016 et 2022

Synergies de revenus avec le Groupe BPCE très en avance sur l'objectif du plan New Frontier

	2014	2015
Actifs sous gestion	736 Md€	801 Md€
Collecte nette	28 Md€	33 Md€
COEX	71,0 %	67,6 %
ROE	15,0 %	15,8 %



(1) Sur la base d'une allocation de capital à 9 % des actifs pondérés moyens en Bâle 3 pour 2013 et 10 % pour 2014 et 2015

Développement de nos franchises avec un strict contrôle du capital et de la liquidité

BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE

Expansion des plateformes internationales

Accélération de la croissance des revenus :

- ✓ **+ 35 %** en APAC (10 % des revenus) et
- ✓ **+ 28 %** sur la zone Amériques (25 % des revenus)

Croissance des métiers à forte valeur ajoutée

Forte croissance des Dérivés actions en 2015 (+ 44 %)

Poursuite du développement des opérations à forte valeur ajoutée en matière de Financements structurés

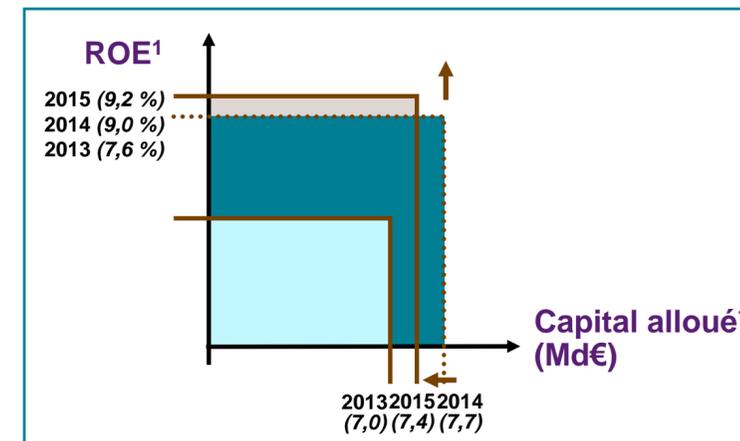
Succès du modèle O2D

Déploiement du modèle Asset Light :

- ✓ Progression des volumes originés (+ 56 % vs. 2013) à RWA constants

Lancement d'actions visant à renforcer l'intégration de la chaîne O2D et à accentuer la diversification de la distribution

	2014	2015
COEX	58,6 %	60,9 %
ROE	9,0 %	9,2 %
RWA	- 3 % vs. 2013	- 4 % vs. 2014



(1) Sur la base d'une allocation de capital à 9 % des actifs pondérés moyens en Bâle 3 pour 2013 et 10 % pour 2014 et 2015

Optimisation continue depuis 2013 de l'utilisation du capital

Renforcement de nos activités en M&A aux États-Unis

BANQUE DE GRANDE CLIENTÈLE

Fév. 2015 Création de Natixis Partners avec l'acquisition de **Leonardo & Co France**



Nov. 2015 Création de Natixis Partners España avec l'acquisition de **360 Corporate**



Fév. 2016 Projet d'acquisition d'une participation dans la société Peter J. Solomon (PJS) à hauteur de 51%



Objectif : détenir 100 % sur le long terme

4 groupes d'expertise sectorielle	Distribution	Media, Tech, Communication
	Produits de consommation	Santé
Chiffres clés ¹	PNB moyen 12-15 ^e : 61,1 M\$	EBITDA moyen 12-15 ^e : 15,0 M\$ ²
	13 associés	35 deals en 2015

Conforme aux objectifs du plan New Frontier

Développement d'activités Asset Light
Croissance sélective des plateformes internationales
Renforcement du dialogue stratégique avec les clients
Opportunités de cross-selling

Conforme aux objectifs du métier M&A de Natixis

Poursuite de la stratégie de renforcement de l'activité
Développement d'implantations internationales sur le M&A

Synergies identifiées

Services complémentaires fournis par Natixis sur les opérations d'envergure
Origination d'opérations de M&A avec les clients grands comptes de Natixis
Solutions supplémentaires fournies par la BGC aux clients de PJS

(1) Management data pour le PNB et l'EBITDA ; (2) EBITDA pro forma calculé selon une méthodologie convenue entre Natixis et PJS

Constante amélioration de la rentabilité depuis 2013

SFS

Poursuite de l'intensification des relations avec les réseaux du Groupe BPCE

Progression de **72 %** des montants cautionnés de crédits immobiliers aux particuliers en 2015 vs. 2014

Hausse de **17 %** de la production nouvelle de prêts personnels (**17 Md€** d'encours fin 2015)

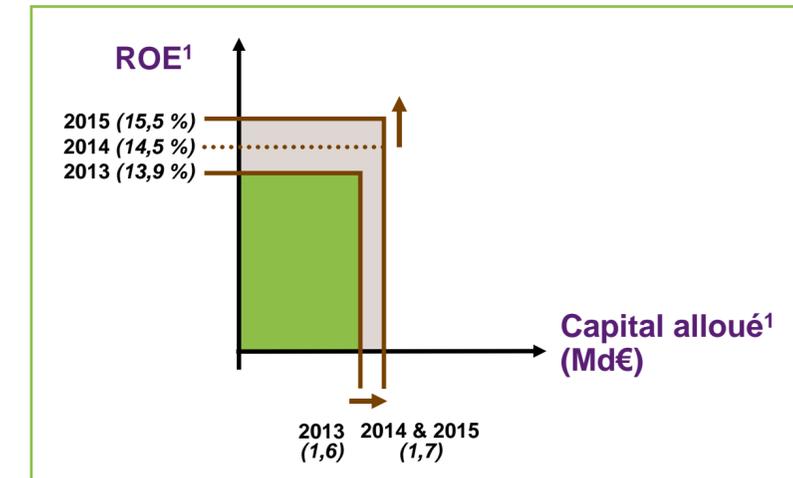
Augmentation de **13 %** du chiffre d'affaires affacturé en 2015 sur les clients du réseau Caisses d'Épargne

Lancement de nouvelles initiatives digitales

Carte à cryptogramme dynamique (carte « motion code ») élaborée avec Natixis Payment Solutions en septembre 2015

Mise en service en octobre 2015 de l'offre de crédit renouvelable « Alerte dépassement » dans le réseau Caisses d'Épargne

	2014	2015
COEX	65,7 %	64,8 %
ROE	14,5 %	15,5 %
RWA	- 5 % vs. 2013	- 5 % vs. 2014



(1) Sur la base d'une allocation de capital à 9 % des actifs pondérés moyens en Bâle 3 pour 2013 et 10 % pour 2014 et 2015

ROE en ligne avec l'objectif de 2017

Conclusion

Après 2 ans, le plan New Frontier est bien engagé

PNB des métiers cœurs proche de **8 Md€ (+ 12 % sur un an)**, en avance par rapport à l'objectif 2017

Confirmation du modèle Asset Light avec des RWA en baisse de **4 %** dans la BGC sur un an et de **2 %** pour Natixis, après des contractions de respectivement 3 % et 4 % en 2014

Limitation du recours au bilan (- 15 % vs. fin 2014) entraînant une forte amélioration du ratio de levier¹ à **4,3 %** (+ 100 pb vs. fin 2014) et une moindre sensibilité au coût du risque

Hausse significative du ROE des métiers cœurs à **12,1 %** en 2015, soit **+ 80 pb vs. 2014**

Croissance de **18 %** du bénéfice par action publié sur un an à **0,41 €**

Le redéploiement stratégique en faveur du pôle Épargne se poursuit

45 % du RAI des métiers cœurs en 2015 vs. **37 %** en 2014 alors que le poids de la BGC passe à **40 %** (vs. 47 % en 2014)

Assurément#2016 et reprise des affaires nouvelles des Caisses d'Épargne : déploiement de l'offre depuis janvier 2016 dans 2 Caisses pilotes

Intégration réussie de DNCA : collecte nette de près de **3 Md€** depuis l'acquisition, AuM en hausse de **37 %** sur 2015 et contribution en RBE de **73 M€** pour un semestre d'intégration, nettement au-dessus des attentes initiales

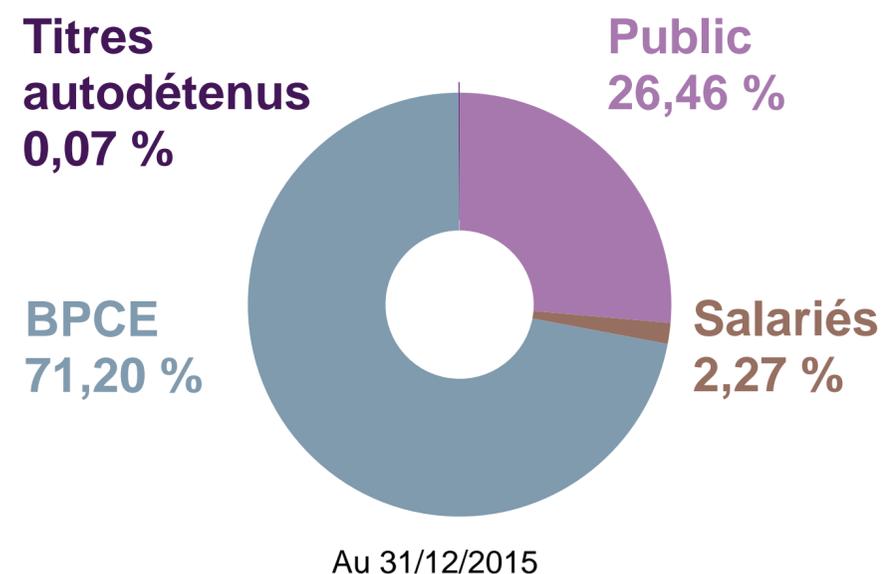
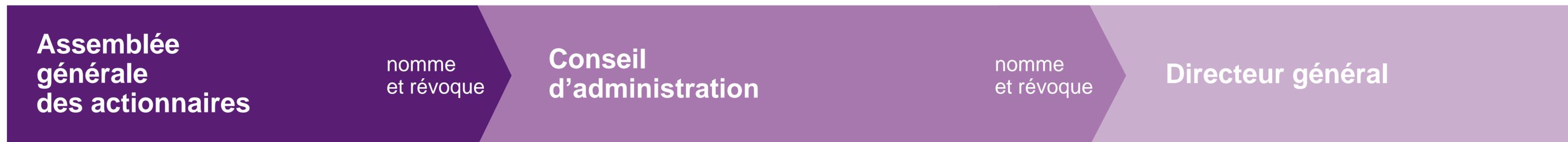
(1) Voir note méthodologique de la présentation des comptes annuels du 10 février 2016

Gouvernance de Natixis

François **Pérol**

Président du conseil d'administration de Natixis

La gouvernance de Natixis au 24 mai 2016



- Comité d'audit**
Président : Bernard Oppetit
5 membres
- Comité des risques**
Président : Bernard Oppetit
5 membres
- Comité des nominations**
Président : Henri Proglio
6 membres
- Comité des rémunérations**
Président : Nicolas de Tavernost
6 membres
- Comité stratégique**
Président : Anne Lalou
15 membres

- Comité de direction générale**
Président : Laurent Mignon
12 membres
- Comité exécutif**
Président : Laurent Mignon
37 membres

Composition du conseil d'administration cible post-AG



Travaux du **comité** des **rémunérations**

Nicolas de Tavernost

Président du comité des rémunérations

Administrateur indépendant

Sommaire

1

**Travaux du comité
des rémunérations**

2

**Rémunération
du président
du conseil
d'administration
(6^e résolution)**

3

**Situation
du directeur général
(5^e et 7^e résolutions)**

Éléments de rémunération
au titre de 2015 (7^e résolution)

Engagement sur le dispositif
de prévoyance et couverture
santé pris au bénéfice
du directeur général
(5^e résolution)

4

**Rémunération
de la population
régulée
(8^e résolution)**

5

**Délégation
au conseil
d'administration
pour procéder
à l'attribution
gratuite d'actions
(19^e et 20^e résolutions)**

Travaux du comité des rémunérations

Composition du comité des rémunérations

Nicolas de Tavernost	Président (indépendant)
Alain Condaminas	Membre
Alain Denizot	Membre
Anne Lalou	Membre (indépendant)
Henri Proglío	Membre (indépendant)
Philippe Sueur	Membre

Travaux du comité des rémunérations

Activités en 2015

Rémunération du président
du conseil d'administration

Rémunération
du directeur général

Attribution d'un plan
de rémunération à long terme

Recommandations
du code Afep-Medef

Politique de rémunération
de Natixis

Conformité de la politique
de rémunération
avec les réglementations

Examen des plus hautes
rémunérations

Rémunération des responsables
des fonctions de contrôle

Dispositifs
d'intéressement/participation/
épargne salariale

Modalités de l'augmentation
de capital réservée aux salariés
(Mauve 2015)

Rémunération du président du conseil d'administration

6^e résolution

Rémunération au titre de 2015 du président du conseil d'administration

Rémunération fixe 2015 : 0 €

Rémunération variable 2015 : 0 €

Pas de stock-options

Pas d'action de performance

Pas d'indemnité de cessation de fonction

Jetons de présence directement
attribués à BPCE

Situation du directeur général

Rappels sur le statut de Laurent Mignon

Mandat social d'une durée de 4 ans
(révocable à tout moment)

Pas de contrat de travail

Pas d'assurance-chômage

Pas de stock options

Pas de retraite-chapeau

Pas de jetons de présence

Indemnité de cessation de fonction
soumise à conditions de performance

Clause de non concurrence

Pas d'avantage logement

Rémunération fixe

Régimes de prévoyance et de frais de santé

Régimes de retraite sécurité sociale,
ARRCO, AGIRC des cadres hors classe
de Natixis

Complément familial du personnel
de Natixis

Plafond de la rémunération variable
par rapport à la rémunération fixe

Rémunération variable annuelle,
plafonnée et déterminée à partir
de critères quantitatifs
et stratégiques

Éligibilité à l'attribution gratuite
d'actions de performance dans
le cadre de plans de rémunération
long-terme (LTIP)

Situation du directeur général - 2015

7^e résolution

Rémunération fixe au titre de l'exercice 2015

Montant de la rémunération
fixe inchangé à **800 000 €**
depuis 2009

Modalités de détermination de la rémunération variable annuelle au titre de l'exercice 2015

Montant de la rémunération
variable annuelle cible :
960 000 €

% maximal théorique attribuable :
156,75 % du montant
de la rémunération variable cible

Cumul des attributions
de rémunération variable
(variable & LTIP) :
plafond à **200 %**
de la rémunération fixe

Critères quantitatifs Performance financière BPCE	25 %	12,5 % RNPG 8,3 % coefficient d'exploitation 4,2 % PNB
Critères quantitatifs Performance financière Natixis	45 %	11,25 % PNB 11,25 % RNPG 11,25 % coefficient d'exploitation 11,25 % ROTE
Critères stratégiques	30 %	7,5 % synergies avec les réseaux Banques Populaires et Caisses d'Epargne 7,5 % finalisation du plan Assurément#2016 7,5 % acquisition significative dans l'Asset Management 7,5 % performance managériale

Situation du directeur général - 2015

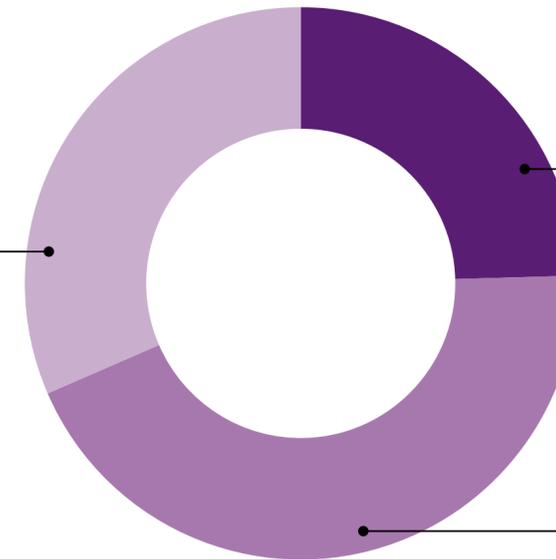
7^e résolution

Rémunération variable annuelle au titre de l'exercice 2015

Montant de la rémunération variable au titre de l'exercice 2015 arrêté par le conseil d'administration de Natixis après avis du comité des rémunérations à **1 096 279 €**

Ventilation par critère

Critères stratégiques
soit 120 % d'atteinte
de la cible
345 600 €



Critères quantitatifs
soit 112,16 % d'atteinte
de la cible
Performance financière
BPCE
269 192 €

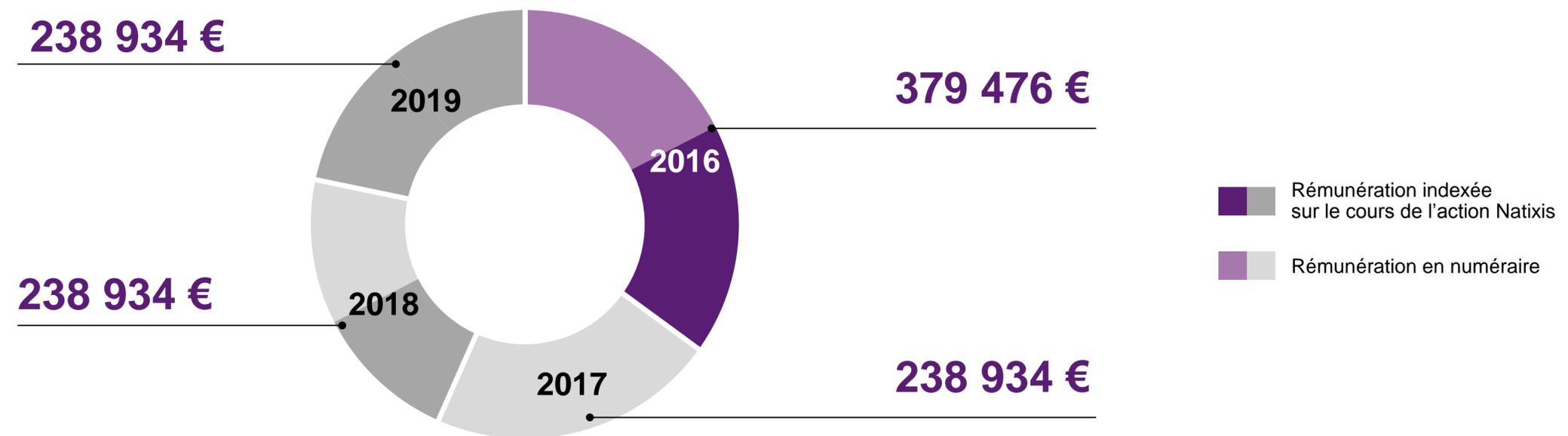
Critères quantitatifs
soit 111,46 % d'atteinte
de la cible
Performance financière
Natixis
481 487 €

Situation du directeur général - 2015

7^e résolution

Rémunération variable annuelle au titre de l'exercice 2015

Ventilation par échéance de versement



Situation du directeur général - 2015

7^e résolution

Attribution gratuite de 27 321 actions de performance (long term incentive plan)

Acquisition à l'issue d'une période
de 4 ans (2019)

Conditions de présence
et de performance

Obligation de conservation
pour 30 % des actions livrées

Situation du directeur général - 2016

Rémunération fixe au titre de l'exercice 2016

Montant de la rémunération fixe inchangé à **800 000 €** depuis 2009

Modalités de détermination de la rémunération variable annuelle au titre de l'exercice 2016

Montant de la rémunération variable annuelle cible : **960 000 €**

% maximal théorique attribuable : **156,75 %** du montant de rémunération variable cible

Cumul des attributions de rémunération variable (variable & LTI) :
plafond à **200 %** de la rémunération fixe

Critères quantitatifs Performance financière BPCE	25 %	12,5 % RNPG 8,3 % coefficient d'exploitation 4,2 % PNB
Critères quantitatifs Performance financière Natixis	45 %	11,25 % PNB 11,25 % RNPG ¹ 11,25 % coefficient d'exploitation 11,25 % ROTE ¹
Critères stratégiques	30 %	15 % transformation digitale de Natixis et de ses métiers 5 % développement du modèle Asset light 5 % synergies avec les réseaux Banques Populaires et Caisses d'Epargne 5 % performance managériale

(1) Hors éléments exceptionnels

Situation du directeur général

5^e résolution

Engagement pris au bénéfice du directeur général

Modification du dispositif de prévoyance et de complémentaire santé du directeur général

Protection similaire à celles des autres membres du directoire de BPCE, avec la mise en place d'un régime de maintien de rémunération pendant 12 mois en cas d'incapacité temporaire de travail

Maintien de rémunération pendant 12 mois en cas d'incapacité temporaire de travail

Complémentaire santé Natixis

Régimes de prévoyance complémentaires proposés par l'IPBP, l'IPSEC et la CNP (régime prévoyance décès couvrant la rémunération au-delà de la tranche C)

Régime de prévoyance Quatrem comprenant notamment une garantie « Rente de conjoint »

Rémunération de la population régulée

Règlementation

Directive 2013/36/EU dite « **CRD IV** »

Standards techniques déterminés par l'Autorité Bancaire Européenne (Règlement délégué 604/2014 du 4 mars 2014)

Arrêté français du 3 novembre 2014

Article L.511-71 du Code monétaire et financier

Processus d'identification mené conjointement par la direction des Ressources humaines, la direction de la Compliance et la direction des Risques, et soumis au comité des rémunérations

Critères qualitatifs

Fonction et niveau de responsabilité, capacité à engager significativement la banque en termes de risques

Critères quantitatifs

Niveau de rémunération totale

Rémunération de la population régulée

Périmètre 2015 de la population régulée

274 personnels identifiés

235 personnes identifiées au titre des critères qualitatifs

Administrateurs de Natixis

Membres du comité de direction générale de Natixis

Principaux responsables des fonctions de contrôle et des autres fonctions de support

Principaux responsables au sein des « unités opérationnelles importantes »

Personnes ayant des autorisations de crédit ou la responsabilité des risques de marché dépassant les seuils de matérialité et/ou présidant les comités « nouveaux produits »

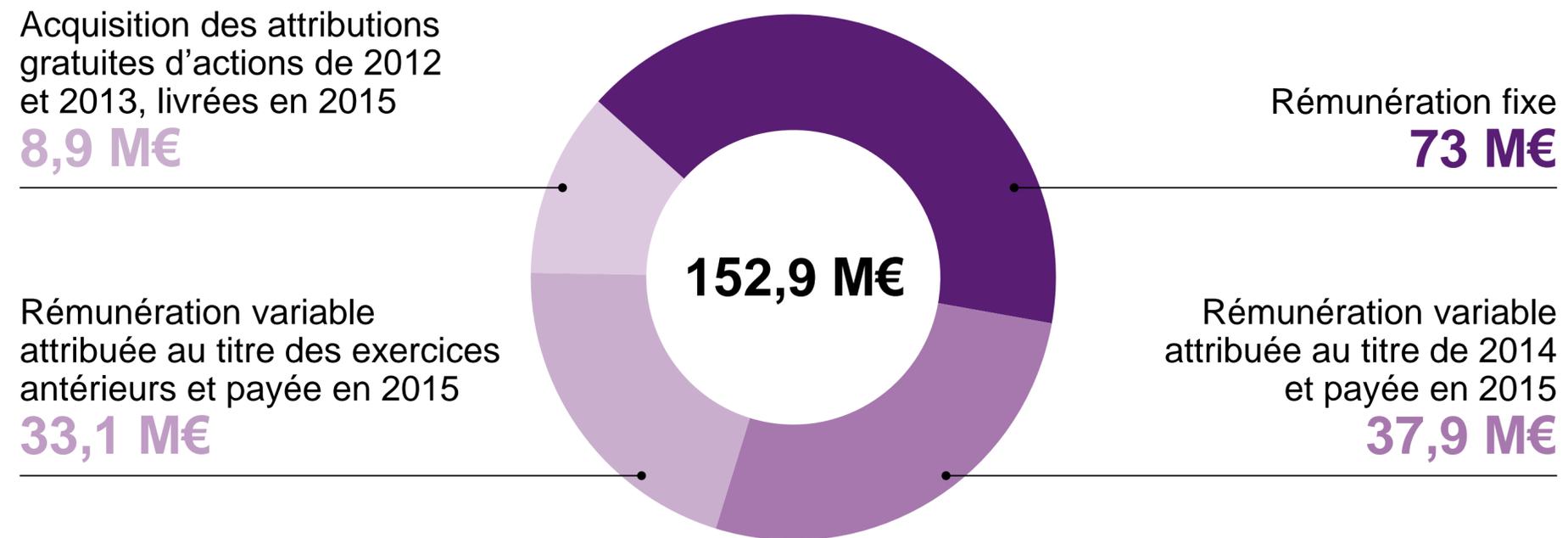
39 personnes identifiées au titre des critères quantitatifs

Collaborateurs dont la rémunération brute totale attribuée au titre du précédent exercice a été supérieure à 500 000 € ou dont la rémunération totale attribuée au cours du précédent exercice les positionne dans les 0,3 % des collaborateurs les mieux rémunérés de Natixis

Rémunération de la population régulée

8^e résolution

Enveloppe globale des rémunérations versées¹ aux personnes constituant la population régulée



(1) hors charges employeur et rémunération collective (intéressement/participation en France)

Rémunération de la population régulée

Enveloppe globale des rémunérations attribuées¹ au titre de l'exercice 2015

145,7 M€

dont 72,5 M€
de rémunération variable

Rémunération totale
moyenne :

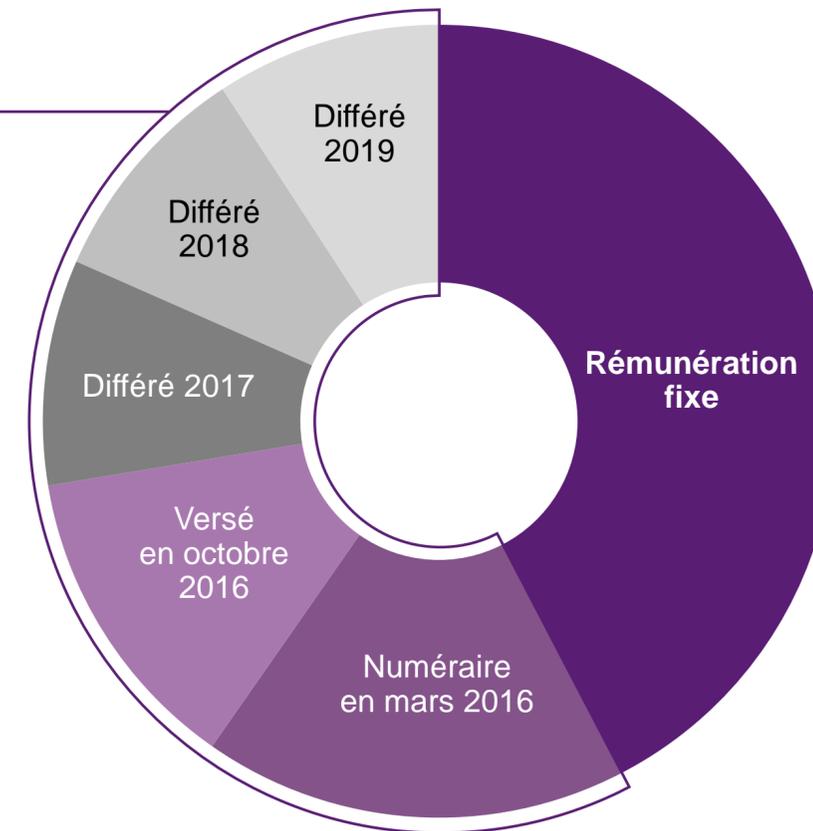
532 k€

Rémunération variable

28,5 %
en numéraire en mars 2016

23,5 %
versés en octobre 2016, intégralement
indexés sur le cours de l'action Natixis

48 %
par tiers sur 3 ans dont 50 % indexés
sur le cours de l'action Natixis



(1) Montant hors charges patronales et rémunérations variables collectives (participation intéressement en France)

Attribution gratuite d'actions

19^e résolution : **attributions gratuites d'action de performance dans le cadre des plans d'incitation à long-terme du groupe Natixis**

Période d'acquisition : minimum **3 ans**

Durée de l'obligation de conservation à fixer par le conseil d'administration

Acquisition subordonnée à l'atteinte d'une condition de performance fondée sur le positionnement relatif du TSR de l'action Natixis au sein de l'indice « Euro Stoxx Banks »

20^e résolution : **paiement d'une quote-part de la rémunération variable annuelle sous forme d'attribution gratuite d'actions**

Période d'acquisition : minimum **1 an**

Durée de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires fixée par le conseil d'administration

Durée cumulée des périodes d'acquisition et de conservation au minimum de **2 ans**

Acquisition pouvant être subordonnée à l'atteinte d'une ou plusieurs conditions de performance (obligatoirement requises pour les personnes constituant la population régulée)



NATIXIS

Rapports des commissaires aux comptes

Rapport sur les comptes consolidés (1/2)

Opinion rapport comptes consolidés

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes 1.1 et 15.4 de l'annexe qui exposent les effets de la première application de l'interprétation IFRIC 21 « Taxes » et sur la note 15.5 qui décrit le changement comptable relatif à l'impôt différé au titre de l'amortissement fiscal d'un goodwill

Rapport sur les comptes consolidés (2/2)

Justification de nos appréciations

Dispositif de garantie des actifs
de l'ex-canton GAPC

Valorisation des instruments financiers

Dépréciation et provisionnement
des risques de crédit et de contrepartie

Dépréciation d'actifs disponibles
à la vente

Passifs relatifs aux contrats d'assurance

Évaluation des actifs incorporels

Activation des impôts différés

Autres provisions pour risques et charges

Vérification spécifique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur le rapport de gestion du groupe

Rapport sur les comptes annuels

Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice

Justification de nos appréciations

Dispositif de garantie des actifs de l'ex-canton GAPC

Valorisation des instruments financiers

Dépréciation et provisionnement des risques de crédit et de contrepartie

Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme

Autres provisions

Vérifications spécifiques

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur le rapport de gestion du conseil d'administration

Rapport sur les conventions réglementées

Il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements autorisés depuis la clôture de l'exercice

Protocole d'indemnisation conclu entre Natixis et la Banque Palatine ayant pour objet de compenser certains surcoûts supportés par la Banque Palatine dans le cadre du transfert des prestations de services d'investissement rendus à sa clientèle vers Natixis EuroTitres et Caceis, et précédemment assurés par un prestataire n'appartenant pas au Groupe BPCE

Avenant au contrat cadre de cession de créances entre Natixis, la Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile de France, la Bred Banque Populaire et la Banque Populaire Rives de Paris dans le cadre de la fermeture de l'agence centrale de Natixis qui met un terme à la garantie de Natixis SA au bénéfice des banques cessionnaires dans l'hypothèse où ces dernières ne recouvreraient pas l'intégralité des sommes dues au titres des prêts qu'elles ont repris

Modification du dispositif de prévoyance et complémentaire santé de M. Laurent Mignon

Rapport sur les résolutions 19 et 20

Attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre

Votre conseil d'administration vous propose, sur la base de son rapport, de l'autoriser pour une durée de 38 mois à attribuer des actions gratuites (i) dans le cadre des plans d'incitation à long-terme du groupe Natixis dans la limite de 0,2 % du capital (résolution n°19) et (ii) d'autre part dans le cadre du paiement d'une quote-part de la rémunération variable annuelle de certains salariés et mandataires sociaux du groupe Natixis dans la limite de 2,5 % de capital (résolution n°20)

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites



NATIXIS

Résolutions soumises au vote

Laurent **Cauchy**

Secrétaire du conseil d'administration de Natixis

Présentation
des **21** résolutions
de l'assemblée générale mixte

1^{re}, 2^e et 3^e résolutions : Comptes 2015 et affectation du résultat

1^{re} résolution

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2015

Bénéfice net : **1 134 M€**

2^e résolution

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2015

Bénéfice net part du groupe : **1 344 M€**

3^e résolution

Affectation du résultat

Résultat net comptable de l'exercice 2015 : **1 134 225 514,40 €**

Dividende : **0,35 € par action**

quote-part ordinaire : **0,25 €**

quote-part exceptionnelle : **0,10 €**

détaché le **27 mai 2016** /
mis en paiement le **31 mai 2016**

4^e et 5^e résolutions : Conventions réglementées

4^e résolution

Approbation des conventions et engagements visés par les articles L.225-38 et suivants du Code de commerce

Conventions et engagements réglementés autorisés par le conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale

2 conventions autorisées

5^e résolution

Approbation des engagements visés par l'article L.225-42-1 du Code de commerce pris au bénéfice de Laurent Mignon

Modification du dispositif de prévoyance et de complémentaire santé de Laurent Mignon pour le mettre en conformité avec celui des membres du directoire de BPCE

Autorisé le 10 février 2016 par le conseil d'administration, sur recommandation du comité des rémunérations

6^e à 8^e résolution : « Say on Pay » et rémunération de la population régulée

6^e résolution

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à François Pérol, président du conseil d'administration

Aucune rémunération

7^e résolution

Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2015 à Laurent Mignon, directeur général

Part fixe : **800 000 €** (inchangée depuis 2009)

Part variable attribuée : **1 096 279 €**

LTIP ≈ **160 000 €** au jour de l'attribution

} Sous conditions de présence
et de performance

8^e résolution

Enveloppe globale des rémunérations versées aux personnes visées à l'article L.511-71 du Code monétaire et financier, durant l'exercice 2015

Montant de l'enveloppe : **152,89 M€**

9^e et 10^e résolutions : Ratification de la cooptation de deux administrateurs

9^e résolution

Ratification de la cooptation de M^{me} Françoise Lemalle en qualité d'administrateur

Remplacement de Pierre Valentin le 30 juillet 2015

Durée du mandat : jusqu'à l'échéance du mandat en cours (soit l'AG 2019)

Françoise Lemalle exerce les fonctions de présidente du conseil d'Orientation et de surveillance de la Caisse d'Epargne Côte d'Azur

10^e résolution

Ratification de la cooptation de M^{me} Sylvie Garcelon en qualité d'administrateur

Remplacement de Catherine Halberstadt le 10 février 2016

Durée du mandat : jusqu'à l'échéance du mandat en cours (soit l'AG 2016)

Sylvie Garcelon exerce les fonctions de directeur général de la CASDEN Banque Populaire

11^e, 12^e et 13^e résolutions : Renouvellement d'administrateurs

11^e : M^{me} Sylvie Garcelon

12^e : M^{me} Stéphanie Paix

13^e : M. Alain Condaminas

Durée du mandat renouvelé : **4 ans**

Soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Le comité des nominations a émis un **avis favorable** au renouvellement de ces trois administrateurs

14^e et 15^e résolutions : Renouvellement de commissaires aux comptes titulaire et suppléant

14^e résolution
Deloitte & Associés

15^e résolution
BEAS

Durée du mandat renouvelé : **6 ans**

Soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Ces propositions de renouvellement suivent les recommandations du comité d'audit

16^e et 17^e résolutions : Nomination de commissaires aux comptes titulaire et suppléant

16^e résolution
Cabinet PWC

17^e résolution
M. Jean-Baptiste Deschryver

Nomination en remplacement du Cabinet KPMG
et de son suppléant M. Malcolm Mc Larty

Durée du mandat : **6 ans**

Soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire
appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2021

Ces propositions de nomination suivent
les recommandations du comité d'audit

18^e résolution : Intervention de la société sur le marché de ses propres actions

18^e
résolution

Intervention de la société sur le marché de ses propres actions

Renouvellement de l'autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société

Exemples possibles de rachat d'actions par la société :

- la mise en place d'un contrat de liquidité ;
- l'attribution ou la cession aux salariés au titre de leur participation aux résultats de l'entreprise, de plan d'épargne salariale, de programme d'achat d'actions ainsi que l'attribution d'actions gratuites ou toute autre forme d'allocation d'actions aux membres du personnel ;
- le paiement ou l'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;

Limite : **10 % du capital**, sachant que la société ne peut détenir plus de 10 % de son propre capital

Prix d'achat maximal : **10 € par action**

Plafond : 3 129 085 130 €

Durée : **18 mois**

19^e et 20^e résolutions : Attribution gratuite d'actions aux salariés et mandataires sociaux de Natixis et des sociétés liées

19^e résolution

Attribution gratuite d'actions dans le cadre de LTIP (Long Term Incentive Plan)

Période d'acquisition : 3 ans minimum

Période de conservation : pas de durée minimum / fixée par le conseil d'administration

Montant maximum : 0,2 % du capital

Sous-limite pour les dirigeants mandataires sociaux : 0,03 % du capital

20^e résolution

Attribution gratuite d'actions pour le paiement d'une quote-part de la rémunération variable

Conforme aux dispositions de la réglementation CRD IV

Période d'acquisition : 1 an minimum

Période de conservation : le cumul période d'acquisition + période de conservation doit être ≥ 2 ans

Montant maximum : 2,5 % du capital

Sous-limite pour les dirigeants mandataires sociaux : 0,1 % du capital

21^e résolution : Pouvoirs pour les formalités

21^e
résolution

Pouvoirs pour les formalités

Pouvoirs pour effectuer les publications et formalités légales



NATIXIS

Séance

de questions
réponses

Vote des résolutions

Conclusion